

Les subsides

nommé à un poste au sein du gouvernement NDP, que ce soit dans une société de la Couronne ou dans un ministère. Aucun membre de l'exécutif provincial du parti n'a été nommé à un poste auquel on accède par décret du conseil ou au conseil d'administration d'une société de la Couronne depuis 1944. Je défie quiconque de me nommer une seule personne.

J'ai écouté les députés d'en face et le premier ministre exprimer des doutes à ce sujet. Pour le moment, il y a en Saskatchewan un certain George Hill, ancien président du parti progressiste conservateur de la province, qui avait d'abord été nommé président de la Saskatchewan Power Corporation. Il a maintenant été nommé magistrat. Un certain Irving Goldenberg, ancien président du parti progressiste conservateur provincial a été nommé magistrat. Soit dit en passant, il y a une personne que je vais voir souvent, que je connais et que j'aime beaucoup, le docteur Barootes, un excellent médecin et un excellent collecteur de fonds pour le parti. C'est un homme très compétent et très aimable, c'est incontestable. C'est toutefois un ancien président du parti progressiste conservateur et il a été nommé au Sénat. Le premier ministre a le droit de nommer qui il veut au Sénat. Je ne m'en plains pas. Je ne tiens toutefois pas à ce que les conservateurs accusent les néo-démocrates de nommer de fidèles serviteurs du parti.

On se demande quelle orientation le gouvernement et le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) risquent de prendre en matière d'assurance-maladie, d'hospitalisation, de ticket modérateur et de financement des hôpitaux et du régime d'assurance-maladie; cette question nous préoccupe. Je sais que la personne qui a été nommée à l'autre endroit n'aura aucune objection parce que je lui ai déjà donné publiquement mon opinion. Toutefois, le Dr Barootes est celui qui a dirigé la lutte contre le régime d'assurance-maladie en Saskatchewan. C'est lui qui a dirigé le comité «gardons nos médecins». C'est encore lui qui a recueilli des fonds pour empêcher l'établissement du régime d'assurance-maladie dans cette province. Il y a eu une grève des médecins. Le chef de cette grève était le Dr Barootes. Où est le Dr Barootes maintenant? Il a été nommé au Sénat par le premier ministre (M. Mulroney) qui, lors de la campagne électorale, s'est fait l'avocat de normes de qualité élevées dans les services de santé. Il a eu raison de proposer ces normes. Nous étions d'accord avec lui. Toutefois, quand il s'agit de les respecter, il nomme des gens qui s'opposent carrément au régime de soins médicaux exploité et financé par l'État. Il faut se demander ce qu'il en est des grands principes énoncés par le premier ministre.

● (1500)

Ce n'est pas nous qui avons abordé la question au cours de cette législature. C'est le premier ministre et le ministre des Approvisionnements et Services (M. Andre) qui l'ont fait. Le ministre des Finances (M. Wilson) qui est ici acquiesce silencieusement.

La question, à laquelle le gouvernement n'a pas encore répondu, comme en fait foi la motion, est de savoir s'il juge approprié que le beau-frère ou un parent quelconque d'un ministre décroche un contrat sans appel d'offres et que ce

ministre ne soit pas tenu de démissionner. C'est ce qui est en question. Cela n'a rien à voir avec les qualités et la compétence du ministre des Finances.

Je connaissais le ministre des Finances bien avant qu'il ne vienne siéger à la Chambre. Il avait naguère exécuté un excellent travail à forfait pour le compte du gouvernement néo-démocrate de la Saskatchewan. Nous savons qu'il est compétent. Nous le savions il y a des années bien longtemps avant que de nombreux députés en face viennent siéger à la Chambre. Ce n'est pas la question. Il faut se demander s'il est acceptable d'accorder un contrat sans appel d'offres à un proche parent. Telle est la question que doivent se poser tous les députés ministériels.

Personne ne trouve à redire à une économie d'un demi-million de dollars. Toutefois, cela n'a rien à voir avec la question et avec le principe que le premier ministre énonçait en termes onctueux et papelards au cours de la campagne électorale de l'été dernier. J'invite instamment les députés ministériels à répondre directement à la question posée dans la motion. Pensent-ils ou non qu'il est correct que le beau-frère du ministre des Finances reçoive un contrat sans appel d'offres, que le ministre des Finances ou le ministre des Approvisionnements et Services en soient informé ou non? Les membres du gouvernement pensent-ils que c'est correct? Deuxièmement, est-ce que l'un de ces ministres ou les deux ministres ne devraient pas présenter leur démission, sans que les députés de la Chambre, les médias ou le public doivent le leur demander et les y pousser?

M. Lewis: Monsieur le Président, je serais tenté de demander au député de Regina-Ouest (M. Benjamin), qui a écarté plusieurs membres de l'exécutif du NPD de la Saskatchewan, s'il connaît M. Matsalla, l'ancien ministre néo-démocrate des Ressources en Saskatchewan, et qui a été nommé conseiller pour la potasse au gouvernement NPD du Manitoba. Mais je ne le ferai pas.

Le député a dit qu'il attendait des conservateurs qu'ils gouvernent. Il a dit que ce qu'il attendait de nous, c'est que nous traitions avec des gens que nous connaissons et en qui nous avons confiance. Il a aussi dit qu'il attendait de nous que nous nommions des gens compétents. Le député ne reconnaît-il pas que l'on atteint le sommet de la compétence lorsqu'on a une personne ou une entreprise qui, nommée aux mêmes conditions, 15 p. 100, que n'importe quelle autre personne ou entreprise obtiendrait dans un appel d'offres, revient dire que ce qui avait été demandé a été réalisé conformément au contrat et recommande l'arrêt définitif de cette activité? N'est-ce pas la meilleure preuve de compétence que celui qui a obtenu un contrat vienne nous dire de ne plus faire de pareilles dépenses, afin d'économiser des fonds publics? N'est-ce pas pour cela que nous sommes tous ici, peu importe notre parti?

M. Benjamin: Monsieur le Président, je pense que c'était très bien de la part de l'agence en question. C'est une chose que n'importe quel gouvernement voudrait entendre. Revenons cependant à la question qui nous intéresse.